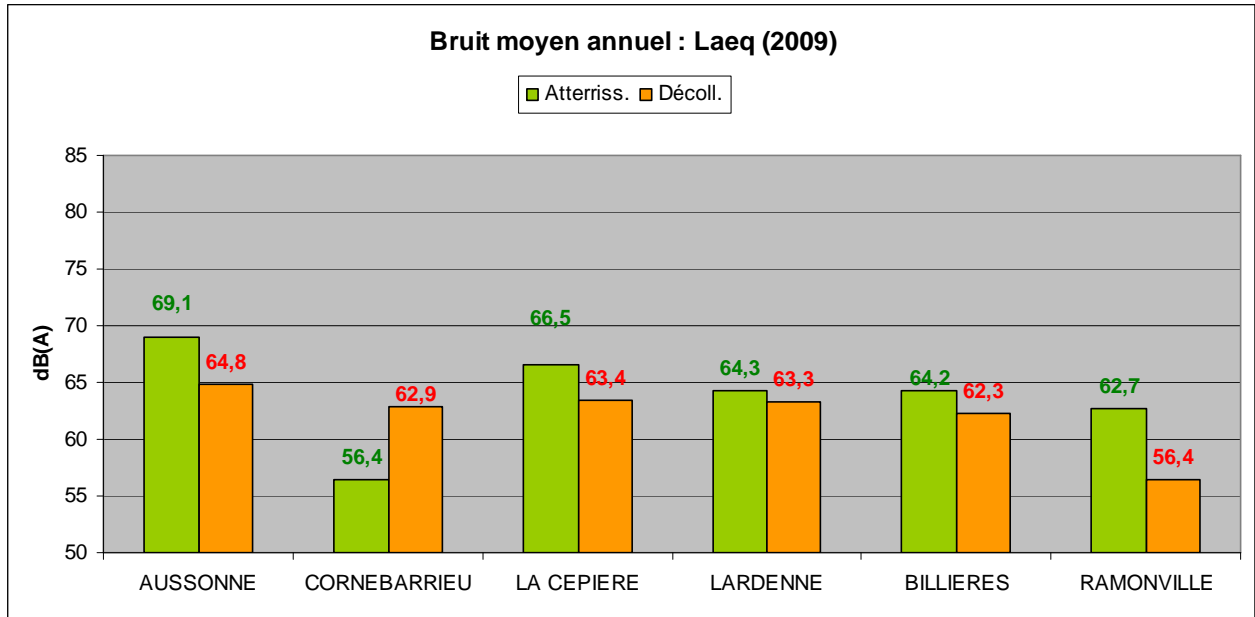


INDICATEURS DE PERFORMANCE ANNEE 2009

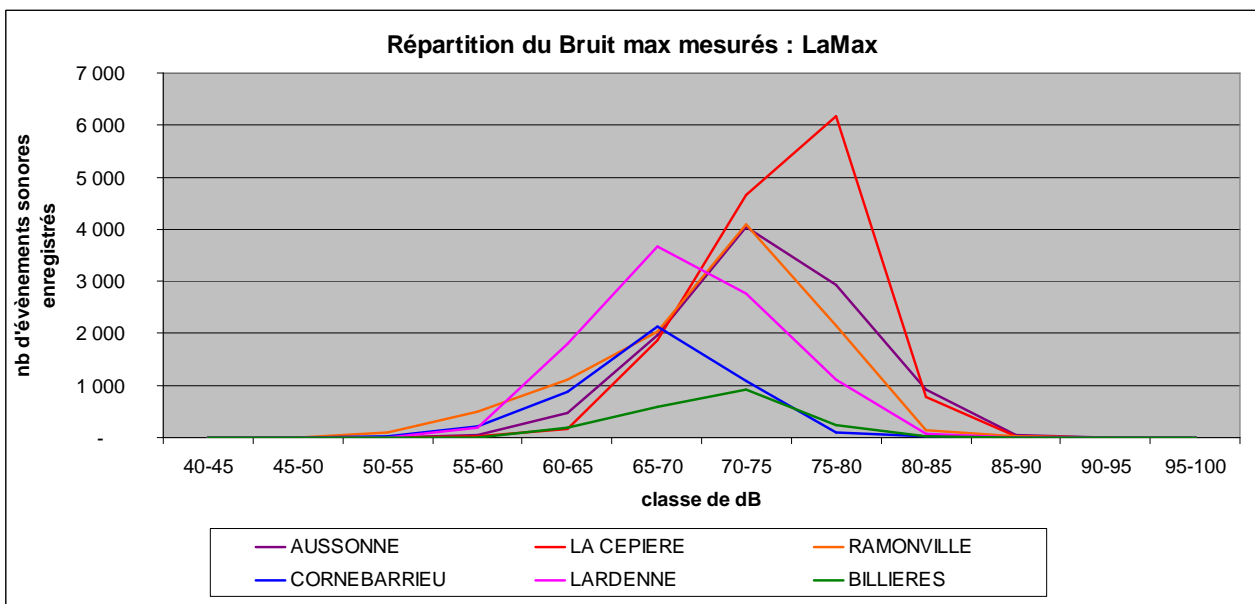
- Bruit des avions Page 2
- Trafic avions de nuit (entre 22h et 06h)..... Page 3
- Traitement des plaintes et demandes d'information Page 4
 - Evolution de nombre de demandes traitées
 - Nature des demandes
- Aide à l'insonorisation Page 5
 - Evolution des budgets engagés
 - Nombre de logements insonorisés
- Consommation de ressources Page 6
 - Évolution de la consommation en énergies (électricité et gaz)
 - Evolution de la consommation en eau
- Production de déchets Page 7
 - Evolution de la production de déchets
 - Traitement des déchets
- Qualité de l'air Page 8
 - Dioxyde d'azote NO₂
 - Poussières PM₁₀
- Qualité des eaux pluviales Page 9
- Faune / Flore Page 10
 - Péril animalier

• BRUIT DES AVIONS

Le Système SENTINELLE mesure le bruit des avions sur 6 communes autour de l'aéroport.

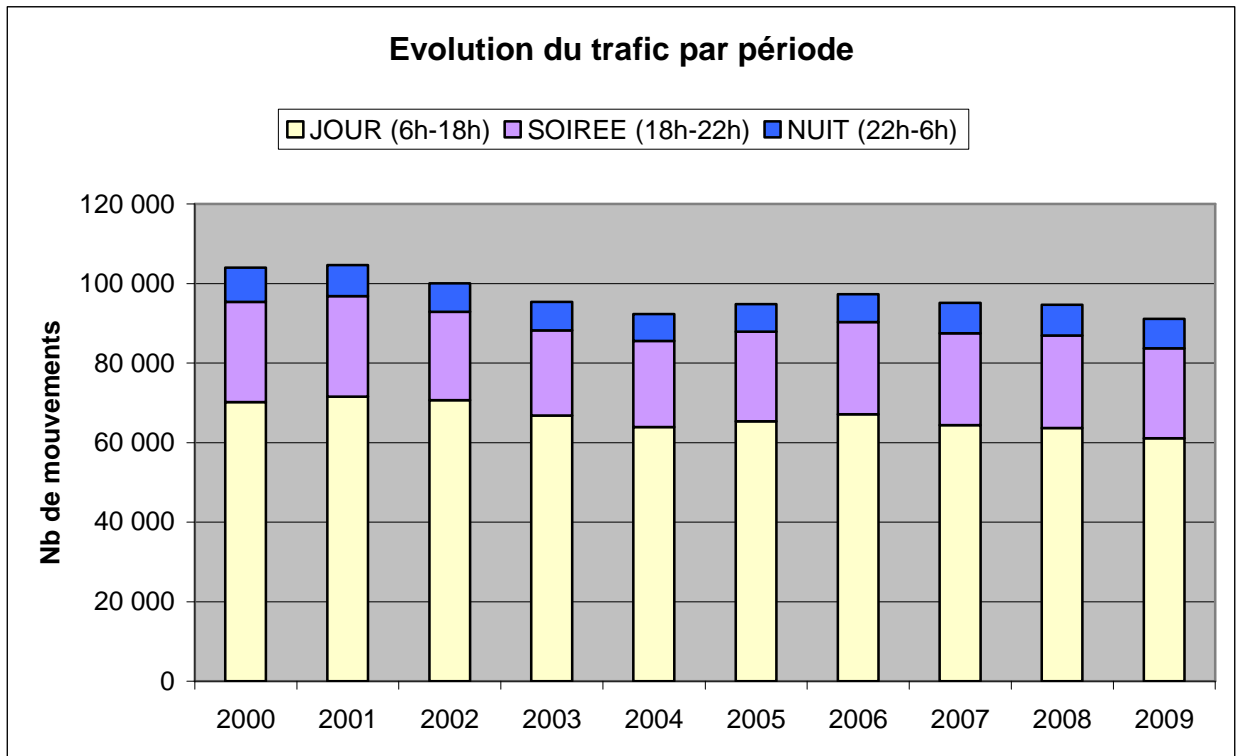


Le Laeq est une unité de bruit décrivant le bruit moyen calculé sur la durée de passage de l'avion.



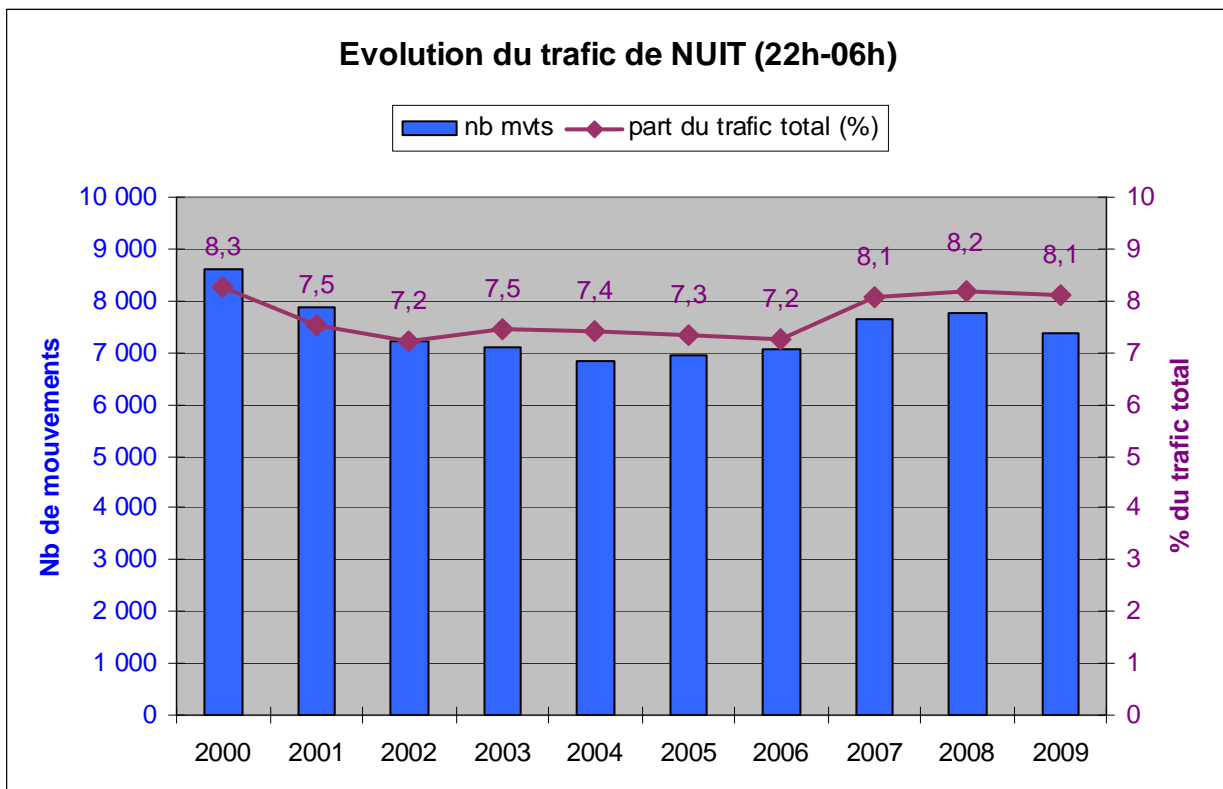
Le LaMax représente le bruit maximum atteint lors du passage d'un avion au-dessus d'un capteur.

• TRAFIC AERIEN



* un mouvement : un décollage ou un atterrissage

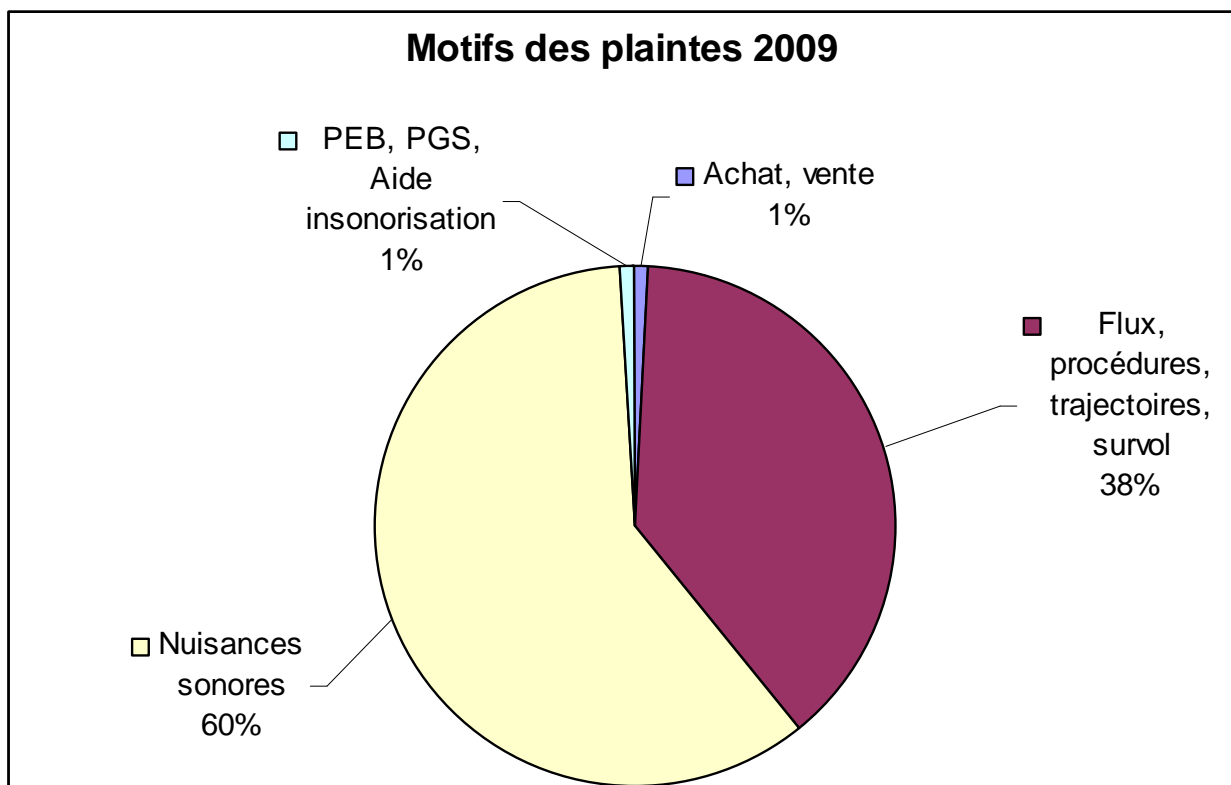
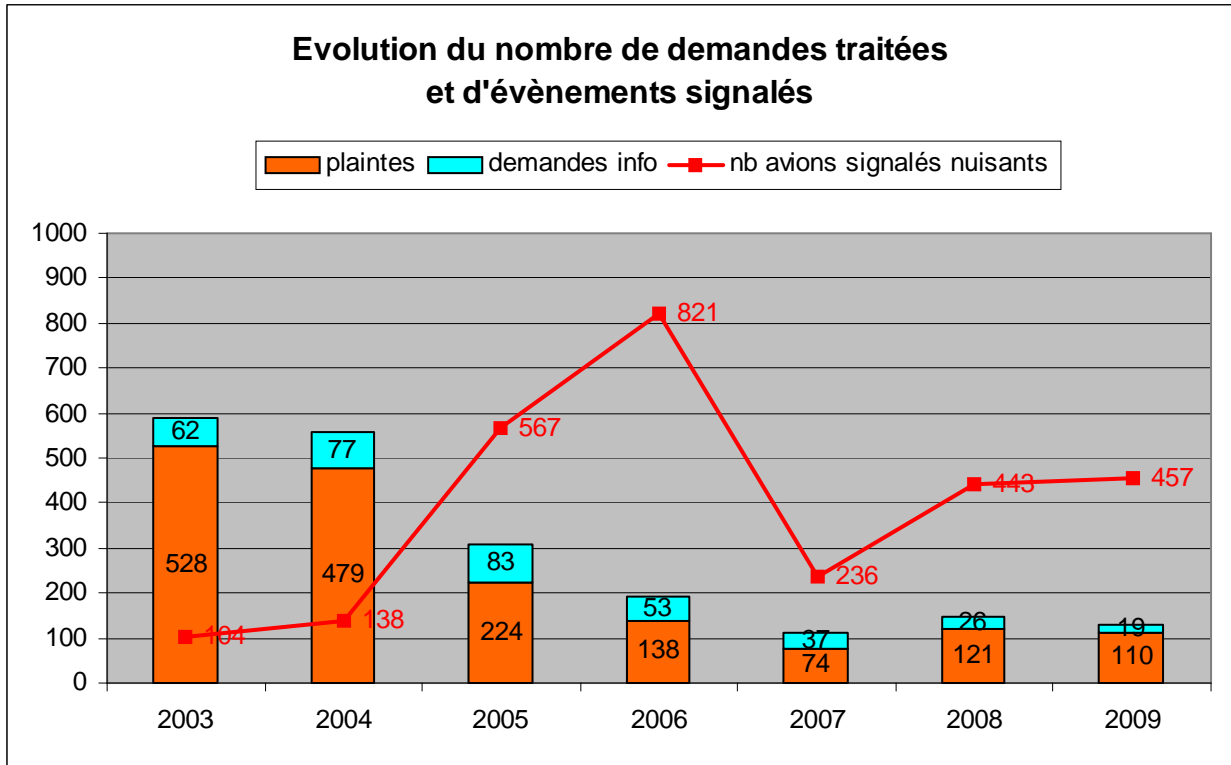
Le trafic 2009 est toujours inférieur à celui observé en 2001. On observe une baisse de **-3,7%** du nombre de mouvement en 2009 par rapport à 2008.



Le détail des vols sur une nuit est consultable dans le bulletin semestriel statistique. On observe une baisse de **-4,7%** du nombre de mouvements de nuit.

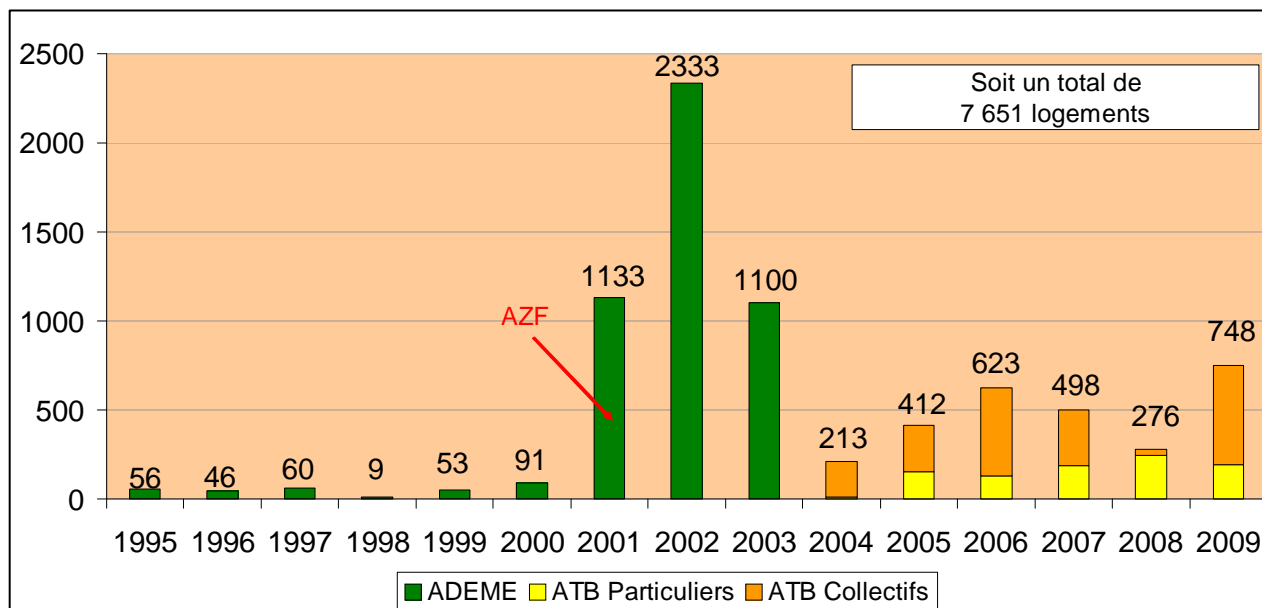
• Traitement des plaintes et demandes d'information

Les demandes et les plaintes sont enregistrées via un Guichet unique.

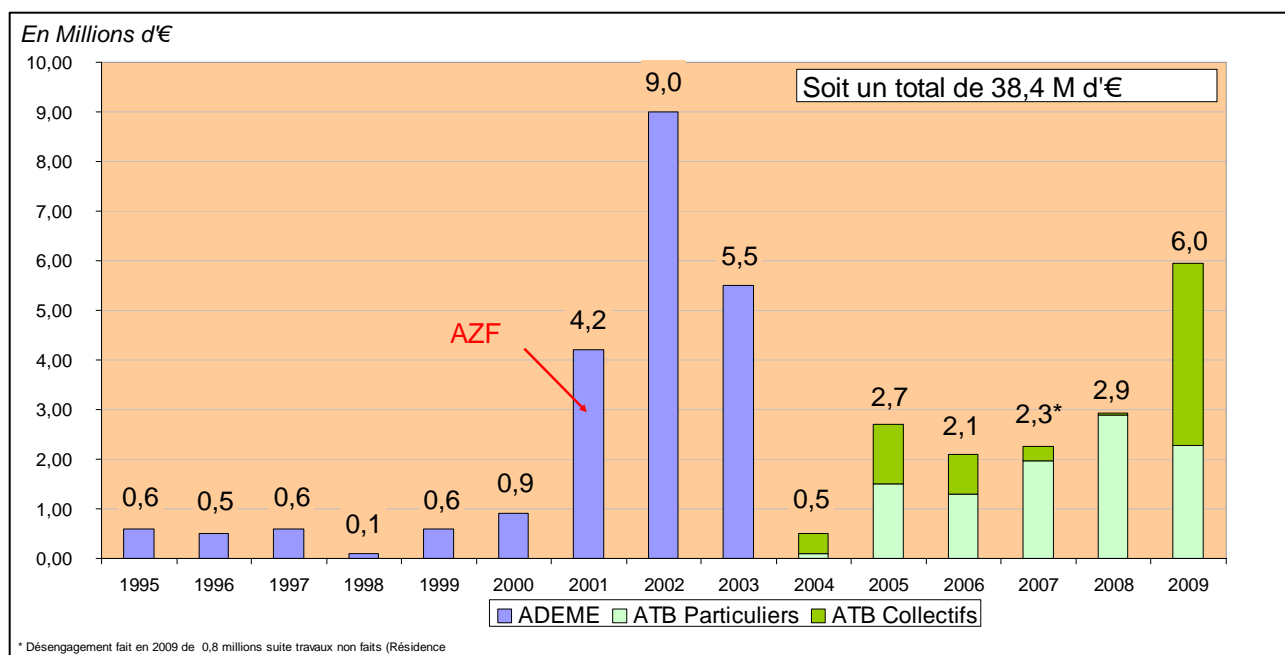


*Autres : autres pollutions (air, ...), exploitation de l'aéroport (horaires, travaux, ...), second aéroport, demandes de statistiques, ...

• AIDE A L'INSONORISATION

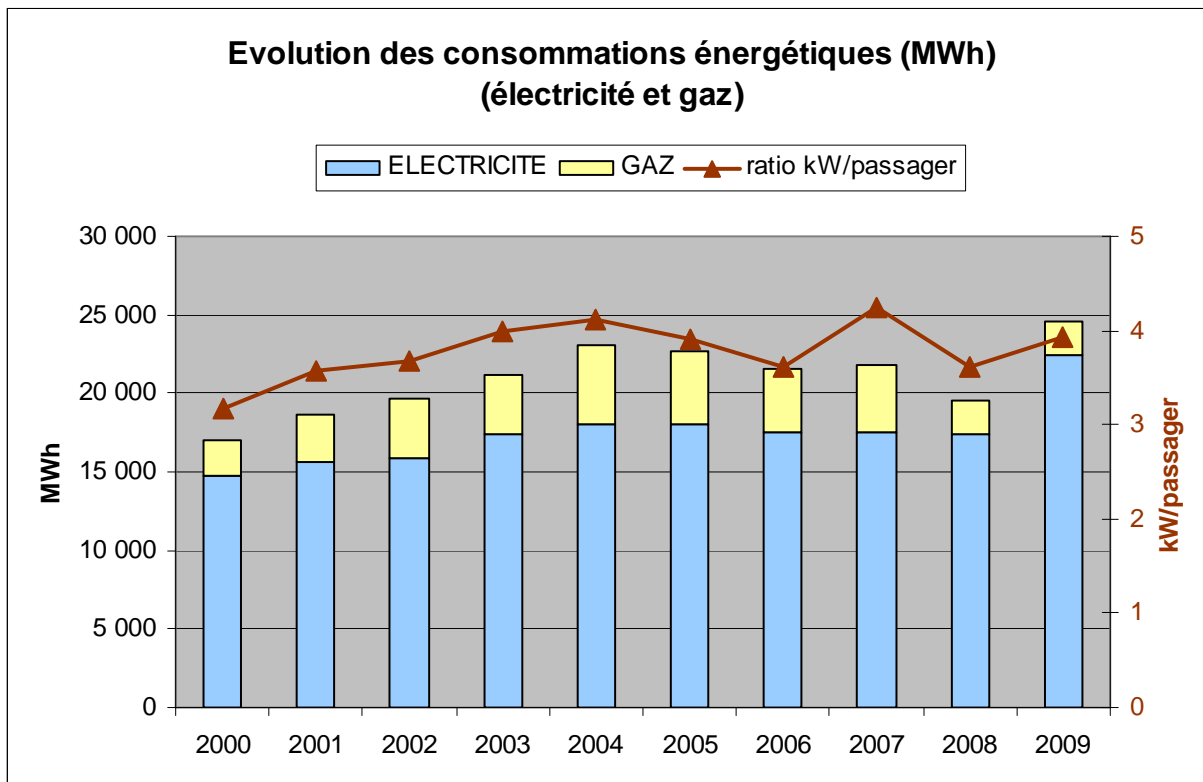


Courant 2008 afin d'accélérer l'insonorisation des riverains, les collectivités territoriales contribuent au financement d'un fond complémentaire : 2,4 millions d'euros par an, pendant 4 ans : c'est le nouveau programme SILENCIO. Le versement de ce fonds a été suspendu en 2009 (importance de la trésorerie) et en contrepartie, la convention a été prolongée d'un an.

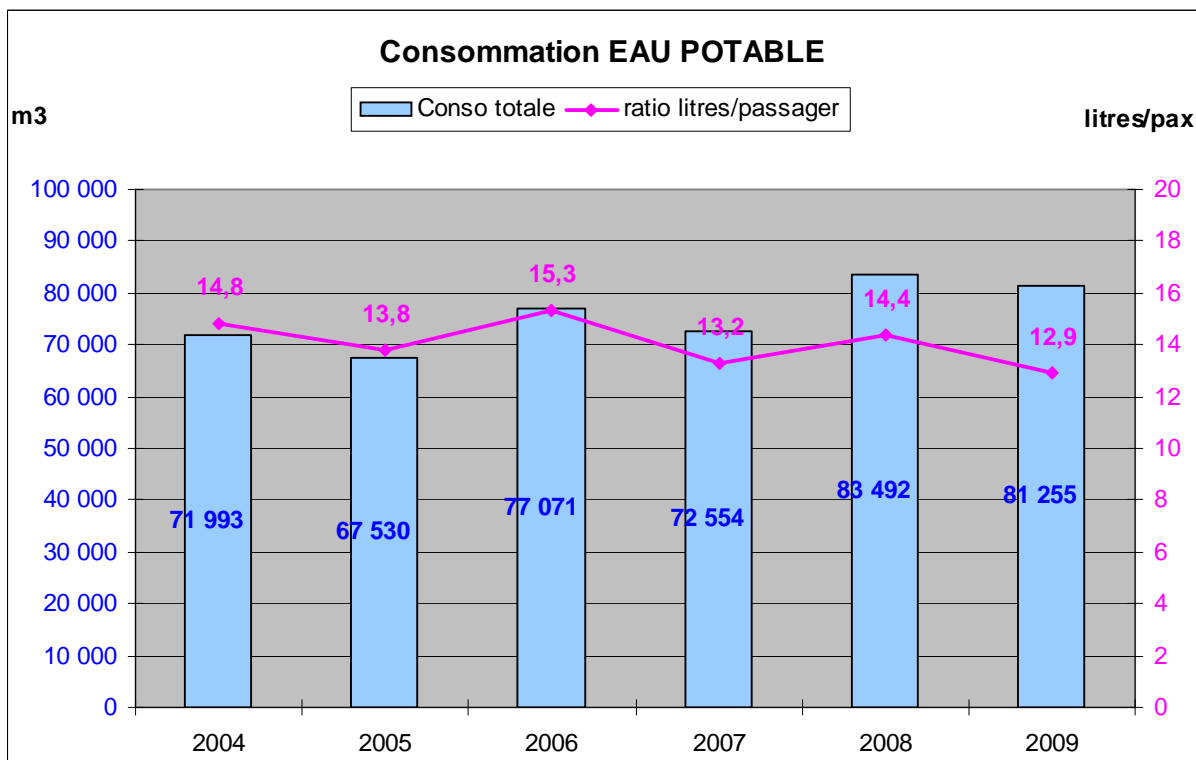


La parution d'un décret en été 2009 sur les opérations groupées a permis de relancer les dossiers de copropriétés (collectifs).

• CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

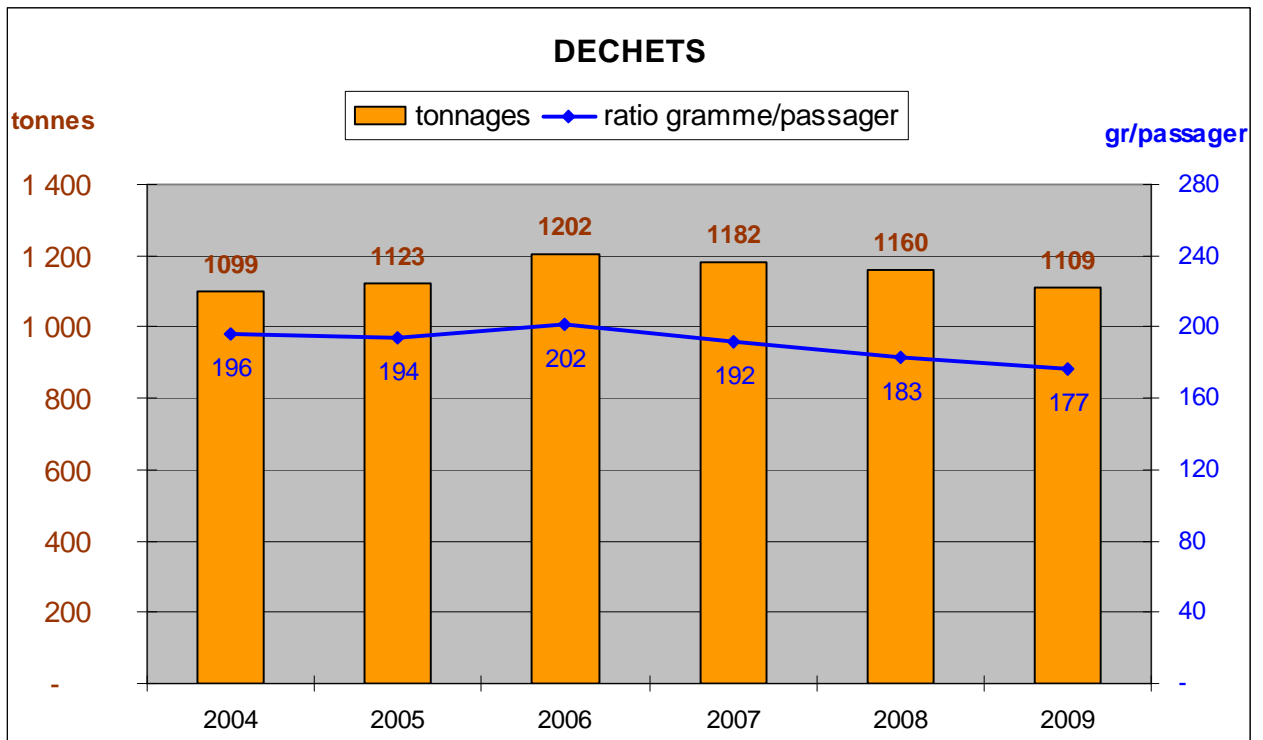


La consommation énergétique comprend l'éclairage, la climatisation ainsi que tous les autres usages de l'électricité (hors balisage). Le gaz est utilisé pour le chauffage. L'augmentation en 2009 est en particulier liée au chantier du Hall D.

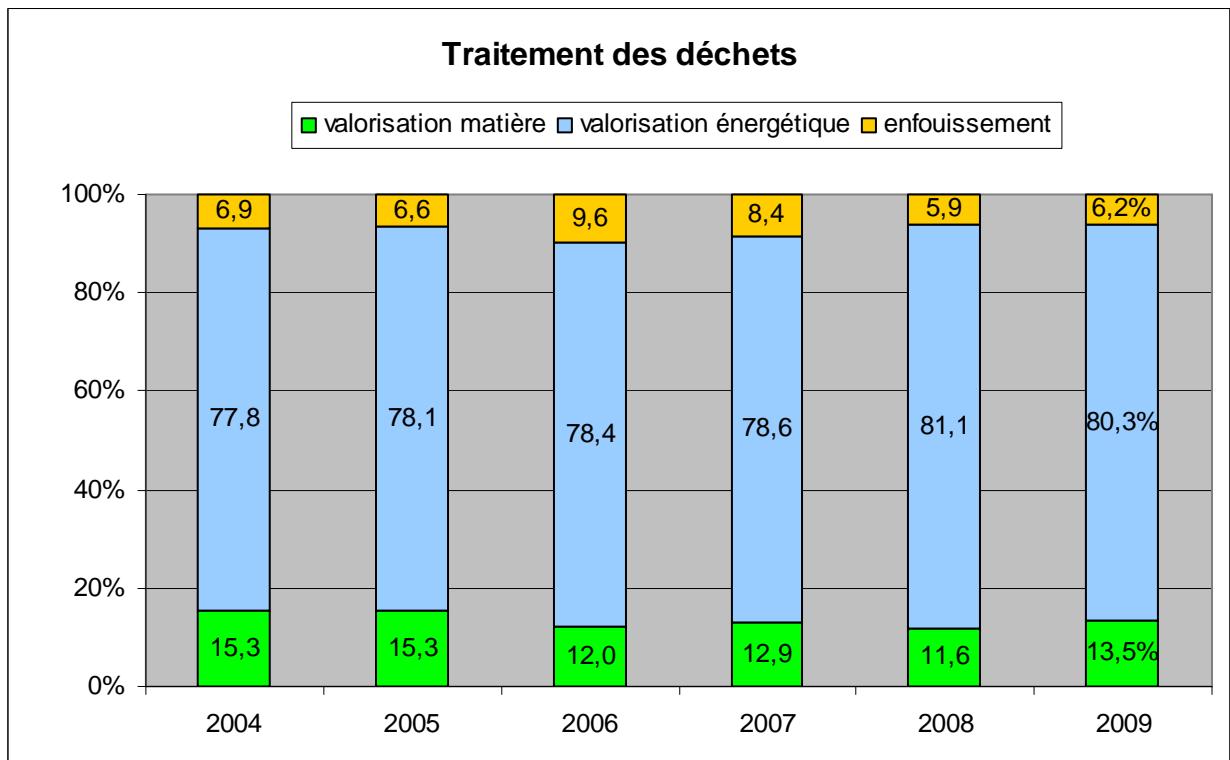


L'eau potable est utilisée pour les sanitaires, la restauration et les usages industriels... .

• PRODUCTION DE DECHETS



Les déchets non dangereux sont produits par toutes les entreprises de la plateforme (environ 150) : déchets en mélange, papiers, cartons, journaux, verre, bois, pneus, ferrailles, déchets verts, On observe une baisse de la quantité de déchet produite.



Valorisation matière : Recyclage (verre, papier, cartons, ferraille, déchets verts, bois, pneus)

Valorisation énergétique : Incinération avec récupération d'énergie (chauffage) (DIB, ...)

Enfouissement : Mise en décharge (encombrants, déchets de balayage des voiries)

2 objectifs : → Valorisation matière = 20%

→ Valorisation globale (matière + énergie) = 90%

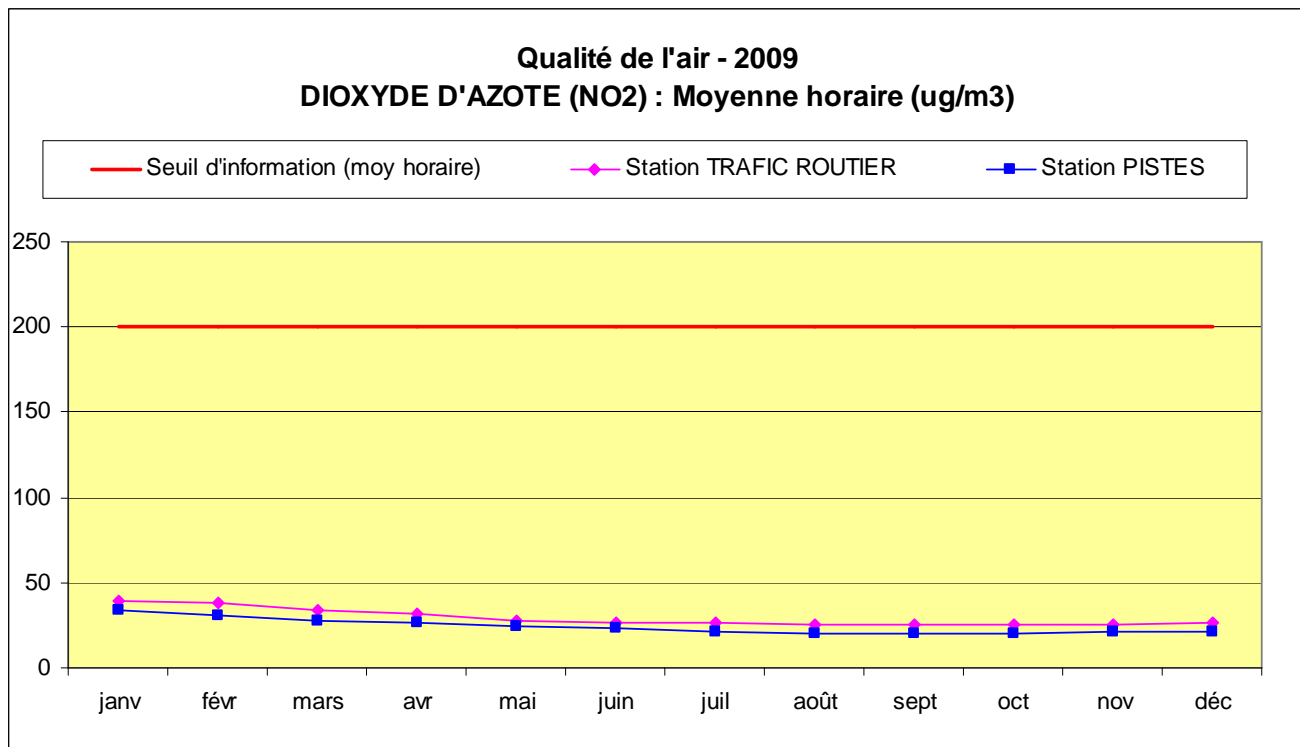
• QUALITE DE L'AIR

2 stations mesurent en continue la qualité de l'air sur la zone aéroportuaire :

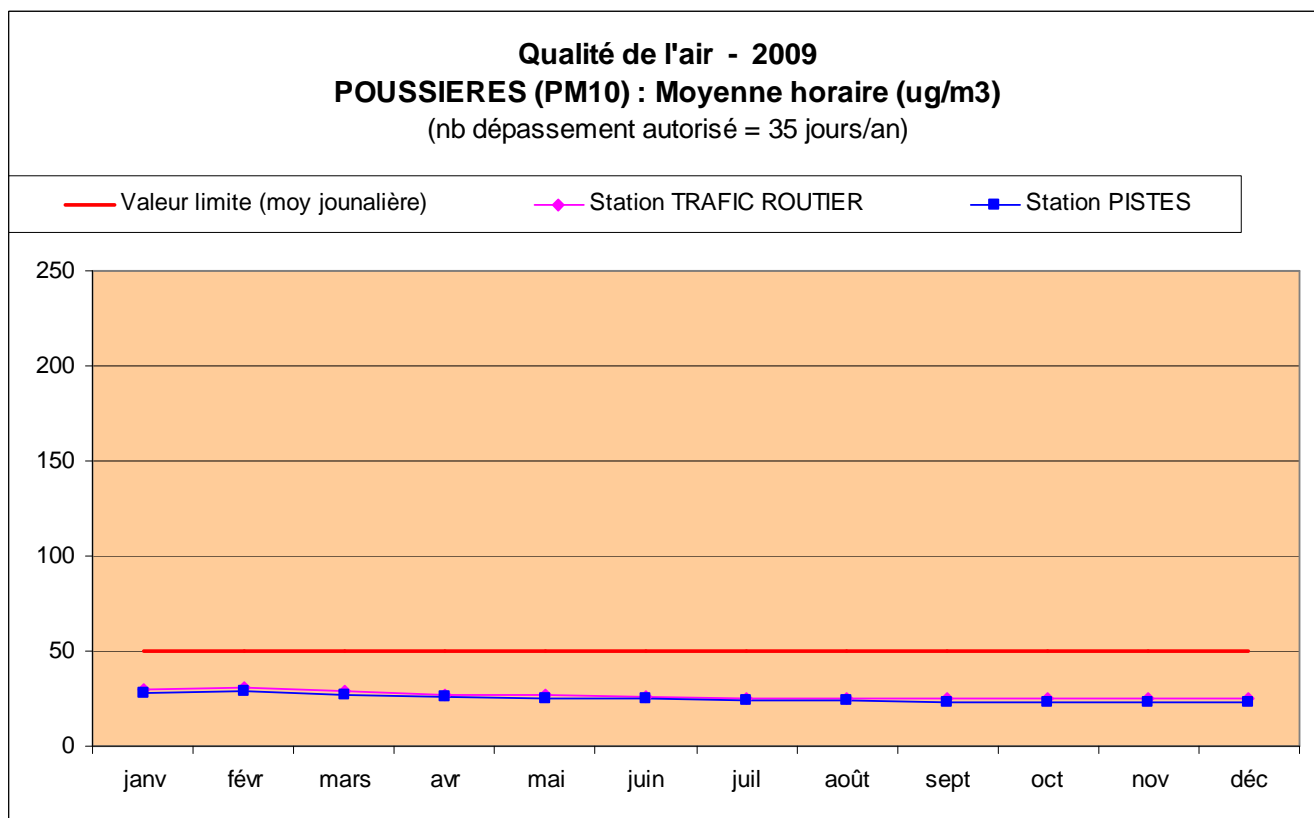
- La station TRAFIC ROUTIER est située sur les voiries à proximité du parking P4.

- La station PISTES est située à proximité des pistes et des parkings avions.

Les polluants mesurés sont le Dioxyde d'azote NO2 et les poussières PM10.



Le seuil d'information n'a pas été dépassé tout au long de l'année 2009.



La valeur limite a été dépassée ponctuellement 8 fois dans l'année mais la réglementation est respectée (le nombre de dépassements maximum est de 35 jours par an). Les nombreux chantiers de construction sur l'aéroport peuvent avoir contribué à ces dépassements.

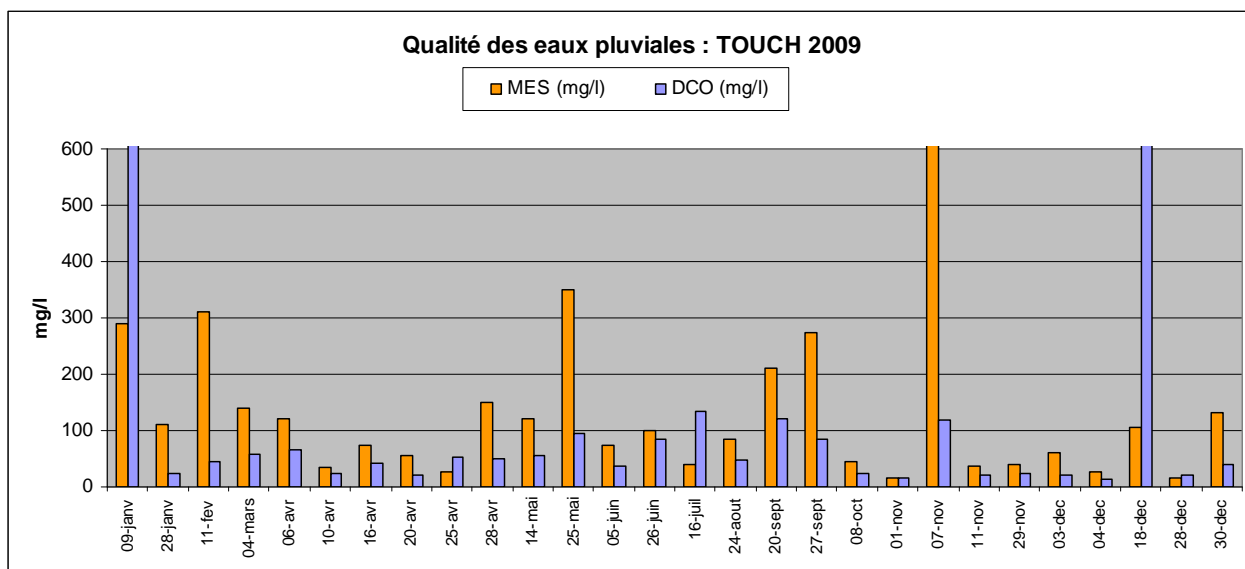
Les résultats en ligne : www.oramip.org

• QUALITE DES EAUX PLUVIALES

Exutoire du Riou

Depuis mai 2008, la station de surveillance des eaux pluviales implantée sur le Riou a été déposée. La station de traitement des eaux pluviales est en période d'observation pendant 1 an, jusqu'en avril 2010. Des difficultés ont été rencontrées, en période hivernale, en particulier vis-à-vis du glycol. Les données de la station seront étudiées en 2010.

Exutoire du Touch



Les mesures sont réalisées lors d'épisodes pluvieux significatifs.

• FAUNE

Pour prévenir la collision des oiseaux et des avions, le Service de Lutte Aviaire peut être amené à abattre des oiseaux.

Oiseaux abattus non soumis à quota	
Pigeon	10
Étourneau	14
Vanneau huppé	28
Pie	12
Corbeau/Corneille	3

Oiseaux abattus avec autorisation préfectorale		
	Destructions	Quotas
Buse variable	19	10
Héron cendré	7	20
Héron garde-bœuf	0	30
Faucon crécerelle	10	20
Milan noir	0	10

En 2009, une augmentation générale des rapaces a été observée (notamment les faucons crécerelles) alors que la fréquentation par d'autres espèces a notablement diminuée (vanneaux notamment). Ces effets ont été observés au-delà de l'aéroport lui-même au plan local et pourraient avoir été favorisés par le contexte climatique 2009.

Le dépassement des quotas fixés par l'arrêté préfectoral en 2009 s'explique notamment par un renforcement des opérations de lutte aviaire rendues nécessaires par la présence accrue de rapaces.

En parallèle, des opérations de gestion des milieux ont été engagées afin de limiter l'implantation des espèces sur l'aéroport en les orientant vers des espaces peu sensibles en matière de sécurité aérienne.